1er RAPIDE FIDE de CRIQUEBEUF-EN-CAUX Règlement intérieur

Article 1 : généralités

Le club de Criquebeuf-en-Caux organise le 1^{er} Rapide Fide de Criquebeuf-en-Caux, sur 9 rondes 9 novembre 2025.

L'organisation pourra clore les inscriptions lorsque la capacité des locaux aura été atteinte (80 participants).

Article 2 : règles et appariements

Les règles du jeu sont les dernières règles de la FIDE applicables le premier jour de la compétition.

Les appariements se font au système suisse intégral (Règles chapitre : 3.5 C.04 FIDE).

Le « bye » n'est pas autorisé.

On considèrera que l'absence d'un joueur -d'une joueuse, à une ronde, sans avoir prévenu l'arbitre de celle-ci a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Tout abandon non justifié du tournoi est contraire au code de l'éthique du joueur d'échecs et fera systématiquement l'objet d'une enquête pour forfait non justifié par l'arbitre (sanction encourue : trois mois de suspension).

Les rondes, sauf la dernière, sont terminées lorsque l'appariement de la ronde suivante est publié. La dernière ronde est terminée quand le dernier résultat a été saisi.

Article 3: cadence

La cadence de jeu est de : 12 min + 3 sec. /coup.

Tout retard de plus de 6 minutes après le début annoncé de la ronde en cours est sanctionné par un forfait sauf si l'arbitre en décide autrement en cas de circonstance exceptionnelle.

Article 4: dates et horaires

Le pointage a lieu le jour de la compétition de 8h.30 à 9h.00.

Les horaires des rondes sont les suivants :

Ronde 1: 9h.15
Ronde 2: 10h.00
Ronde 3: 10h.45
Ronde 4: 11h.30

Ronde 5: 13h.30
Ronde 6: 14 h.15
Ronde 7: 15 h.00
Ronde 8: 15h.45
Ronde 9: 16h.30

Les horaires des rondes 2, 3, 4, 6, 7, 8 et 9 sont donnés à titre indicatif.

La remise des prix et le pot de clôture auront lieu à 17h.15.

Par respect pour les joueurs et joueuses et les accompagnateurs et accompagnatrices, en particulier pour ceux venant de loin, les organisateurs et organisatrices s'engagent à respecter les horaires et faire en sorte que la remise des prix soit terminée à 17h30.

Article 5: inscription

Inscription par courriel : <u>andre.maniable@orange.fr</u> en indiquant nom prénom et code FFE. Elle est définitive après le paiement par virement bancaire.

IBAN : FR76 1027 8021 5200 0205 3680 109 (Indiquer sur le virement vos nom et prénom.)

Les droits d'inscription sont 15 € pour les adultes et 10 € pour les jeunes.

Seront appariés à la 1° ronde les joueurs et joueuses qui auront réglé leurs droits d'inscription et fait contrôler leur licence sur place avant 9h00.

Les joueurs et joueuses ne satisfaisant pas ces obligations ne pourront être appariés qu'à la deuxième ronde.

Article 6 : prix

Le club de Criquebeuf-en-Caux redistribuera 80% du montant des inscriptions en prix. La liste des prix sera affichée sur le lieu de jeu avant la troisième ronde.

Les joueurs et joueuses doivent être présents à la remise des prix pour toucher leurs récompenses.

Article 7 : affichage des résultats et appariements

Les résultats sont affichés sur le lieu de jeu.

Les appariements sont définitifs 5 minutes avant le début prévu de la ronde.

<u> Article 8 : départages</u>

Les départages adoptés sont dans l'ordre :

- 1. Buchholz
- 2. Buchholz tronqué (2 parties enlevées des scores les plus bas des adversaires)
- 3. Performance

Pour le calcul du Buchholz dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023.

<u> Article 9 : conduite des joueurs et joueuses</u>

L'attention des joueurs et joueuses est attirée sur le respect strict des règles du jeu d'échecs et de la charte du joueur d'échecs.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Tout participant s'engage à respecter ce Règlement Intérieur.

Article 10: arbitrage

L'arbitre est Rémi CANDELIER, Arbitre Open 1.

Article 11: localisation

Le tournoi se déroule à la salle polyvalente, rue Baron à Criquebeuf-en-Caux.

Article 12 : droit à l'image

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteur ou tutrices) autorisent le club de Criquebeuf-en-Caux à publier, dans le cadre d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs et joueuses majeurs.

Article 13 : respect du protocole sanitaire

En fonction des conditions sanitaires et des obligations légales au moment de la compétition, un protocole sanitaire spécifique pourra être mis en place par les organisateurs et organisatrices pour garantir aux joueurs et joueuses, aux organisateurs et organisatrices et à l'arbitre des conditions optimales de sécurité sanitaire.

En participant à la compétition, les joueurs et joueuses s'engagent à respecter strictement les gestes barrières habituels et ce protocole sous peine d'exclusion immédiate et sans appel.

Fait à Criquebeuf-en-Caux, le 8 novembre 2025

L'Arbitre, Rémi Candelier

L'Organisateur, André Maniable